

Nom de la station (code) : <i>"Nogent sur Seine" (031026801000)</i>
Date de mise à jour : 31/08/2018

Scénario d'échange des données d'autosurveillance

ou

"Dossier du scénario SANDRE"

Schéma de la station : circulation des fluides (eaux, boues ...) et points de mesures physiques

Schéma des points SANDRE

Tableau de description des points SANDRE

Tableau des paramètres à transmettre et des fréquences de mesures (nombre de jours par an) sur les points SANDRE

Paramètres et fréquences des analyses (nombre de jours par an) sur les boues évacuées à destination de l'épandage agricole

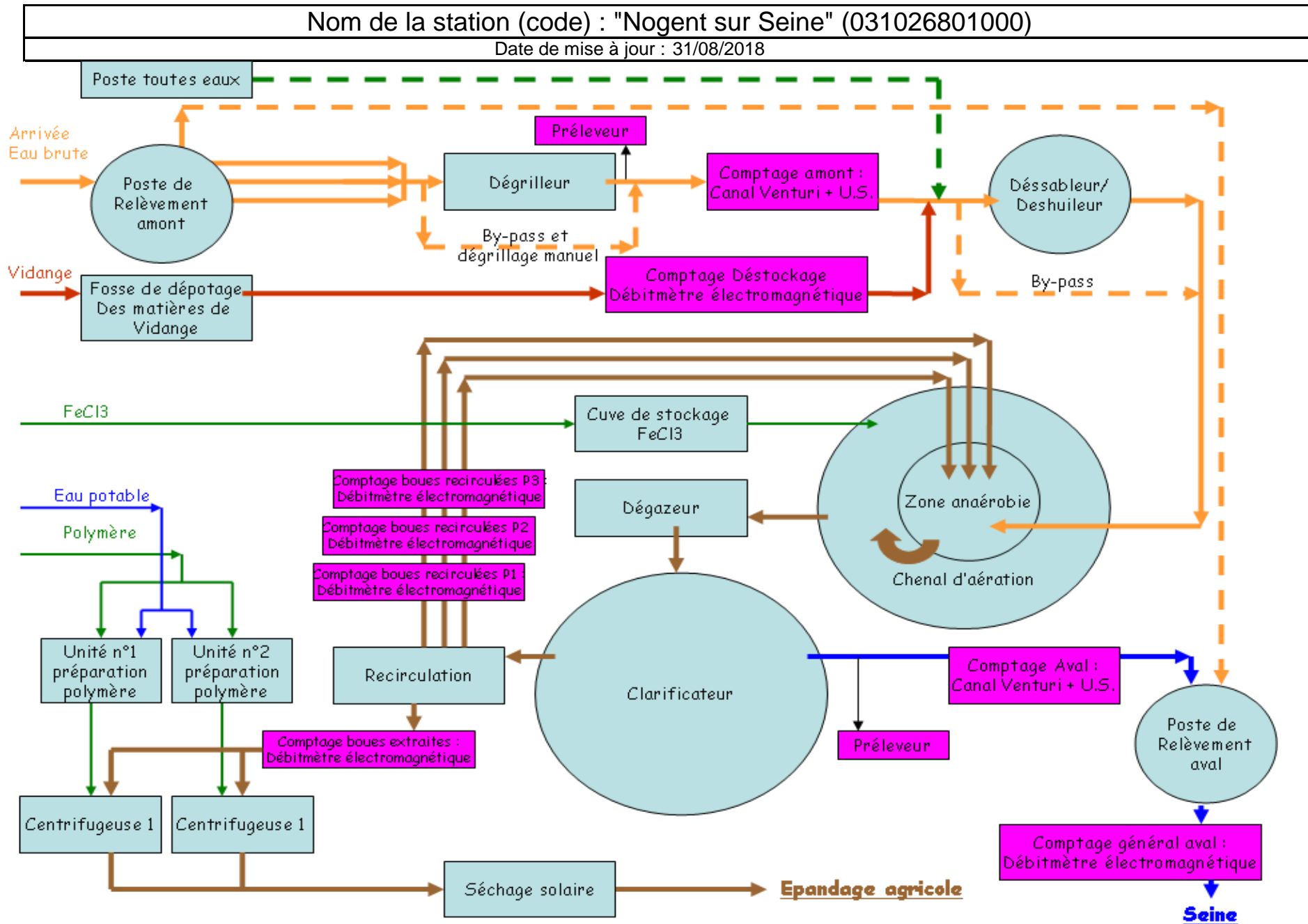
Paramètres de la convention OSPAR du 22 septembre 1992

Modalités de transmission des données d'autosurveillance

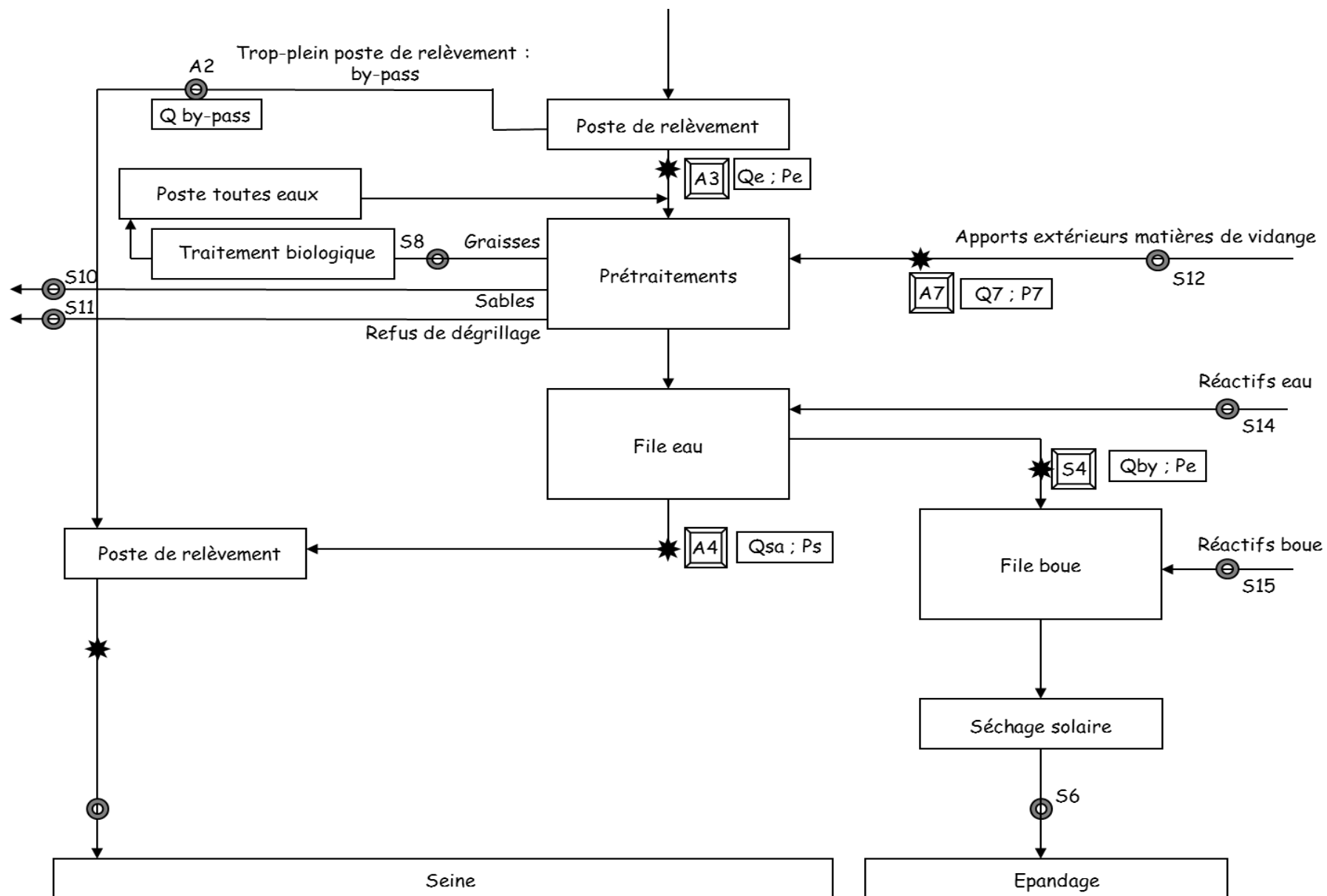
Annexe 1 : Fréquences de mesures réglementaires sur les paramètres

Annexe 2 : Fréquence des analyses de boues

Maître d'ouvrage	
Nom :	Mairie de Nogent sur Seine
N° Tiers AESN :	0510268 P
Capacité de la station :	12850 Equivalents habitants



Nom de la station (code) : "Nogent sur Seine" (031026801000)
 Date de mise à jour : 31/08/2018



Nom de la station (code) : "Nogent sur Seine" (031026801000)

Date de mise à jour : 31/08/2018

Tableau de description des points SANDRE

Points réglementaires

Numéro du point de mesure	Libellé	Localisation	Origine des résultats	Paramètres / Mode d'obtention	Transmis (Oui / Non)
bpy	Déversoir en tête de station	A2	QBy-Pass, Pe	Volume de l'effluent by-passé (m ³ /j) ; concentration de l'effluent brut (mg/L)	Oui
amo1	Entrée station (effluent "eau")	A3	Qe, Pe	Volume (m ³ /j) ; concentration de l'effluent brut (mg/L)	Oui
ava1	Sortie station (effluent "eau")	A4	Qsa, Ps	Volume (m ³ /j) ; concentration de l'eau traitée (mg/L)	Oui
bou1	Boue produite	A6	S4	Quantité de Matières Sèches (kg) ; Siccité (g/L)	Oui
mdv	Apports extérieurs en matières de vidange	A7	S12	Volume mesuré lors du destockage (m ³ /j) ; concentration des matières de vidange reçues (mg/L)	Oui

Points logiques

Numéro du point de mesure	Libellé	Localisation	Origine des résultats	Paramètres / Mode d'obtention	Transmis (Oui / Non)
PL5	Boue produite avant traitement	S4	Estimation	Volume débitmètre entrée centrifugeuse (m ³) ; quantité de MS (kg) ; siccité (g/L)	Oui
bou2	Boues évacuées après traitement	S6	Estimation	Volume estimé par benne avant évacuation pour épandage, Quantité de MB (en kg), quantité de MS (en kg) et siccité (%) des boues	Oui
dec1	Huiles/grasses produites avant traitement	S8	Estimation	Temps de fonctionnement de la pompe d'alimentation du réacteur biologique / Volume (m ³)	Oui
dec2	Sable produit	S10	Pont bascule	Tonnage pesé par benne avant évacuation en C.E.T. (commun avec les refus de dégrillage) / Volume (m ³)	Oui

dec3	Refus de dégrillage produit	S11	Pont bascule	Tonnage pesé par benne avant évacuation en C.E.T. (commun avec les sables produits) / Volume (m ³)	Oui
PL1	Apport de matière de vidange	S12	Q7, P7	Volume déposé du camion (m ³), prélèvement manuel pour la concentration (mg/L)	Oui
rea1	Réactifs utilisés (file "eau")	S14	Niveau mesuré dans la cuve	Chlorure ferrique (1821), estimation du poids en Kg	Oui
rea2	Réactifs utilisés (file "boue")	S15	Suivant conditionnement	Polymère (1824), estimation du poids suivant le nombre de cuves (1m ³) utilisées / Masse (kg)	Oui

Commentaires sur les points et explications des choix effectués

Localisation (N° du point)	Commentaires et explications
A2	Détermination des concentrations : - Lorsque l'évènement a lieu un jour d'autosurveillance : Retranscription des résultats d'analyse du point A3 au point A2 - Lorsque le déversement a lieu un autre jour : concentration moyenne mensuelle en A3 faisant référence
A7	Apports extérieurs injectés sur la "file eau": estimation du volume et de la concentration par rapport au certificat de dépotage fournis par l'entreprise extérieure (volume) ainsi qu'aux analyses trimestrielles de ces apports (concentration)
S12	Apports extérieurs déposés : estimation du volume des camions

Nom de la station (code) : "Nogent sur Seine" (031026801000)

Date de mise à jour : 23/04/2024

**Tableau des paramètres à transmettre et des fréquences de mesures (nombre de jours par an)
sur les points SANDRE.**

Ce tableau précise pour chaque point SANDRE, les paramètres à transmettre et les fréquences de mesures réalisées sur la station.

Sont inscrites ici **les fréquences de mesures effectives** qui peuvent être supérieures aux fréquences réglementaires.

Toutes les mesures réalisées seront transmises même si la fréquence de mesure est supérieure à la fréquence réglementaire.

Lorsqu'aucune fréquence ne peut être définie (par exemple pour le déversement en tête de station), est inscrit l'un des symboles "X" ou "AS".

Légende : "X" indique que la mesure est effectuée dès que l'évènement a lieu.

"AS" indique que la mesure est effectuée lorsque l'évènement a lieu un jour d'autosurveillance.

Souligné et en gras **12** : indique la fréquence de transmission de la donnée et non la fréquence de mesure du paramètre (donnée cumulée ou moyenne).

Entre crochets et en gras **[X]** : données transmises via les trames 001 du point et via la trame VLC également (pour donner la destination).

(Des lignes et des colonnes peuvent être supprimées ou ajoutées, selon les besoins)

Localisation des points	Paramètre	Volume moyen journalier	Pluie	MS	MES	DBO5nd	DCOnd	Temps de débordement	NK	NH4	NO2	NO3	NGL	PT	Volume	Résidu sec à 105°C	Siccité	Masse	Sels de fer	Polymères	Température	pH	Energie	
		code	1552	1553	1799	1305	1313	1314	1782	1319	1335	1339	1340	1551	1350	1098	1307	1307	1099	1821	1824	1824	1824	2521
		Unité	m3/j	mm	kg	mg/l	mg(O2)/l	s	mg(N)/l	mg(NH4)/l	mg(NO2)/l	mg(NO3)/l	mg(N)/l	mg(P)/l	m3	%	g/l	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kWh
		code	120	184	67	162	175	250	168	169	171	173	168	177	115	243	46	67	67	67	67	67	67	
Déversoir en tête de station	A2	365			X	X	X		X	X	X	X	X	X									X	
Entrée station	A3	365	365	Moy	24	12	24		12	12	12	12	12	12							24	24	12	
Sortie station	A4	365		Moy	24	12	24		12	12	12	12	12	12							24	24		
By-pass	A5																							
Boue produite	A6			24												Moy	24							
Apports extérieurs en matières de vidange	A7	365			X	X	X		X	X	X	X	X	X								X		
Boue produite avant traitement	S4			24											24	Moy	24							
Boues évacuées après traitement	S6			x											X	X								
Huiles/graissses produites avant traitement	S8														X									
Sable produit	S10														X									
Refus de dégrillage produit	S11														X									
Apports extérieurs en matières de vidange	S12	X			X	X	X		X	X	X	X	X	X	X							X		
Réactifs utilisés (file "eau")	S14																		X					
Réactifs utilisés (file "boue")	S15																			X				

Nom de la station (code) : "Nogent sur Seine" (031026801000)

Date de mise à jour : 31/08/2018

Paramètres et fréquences des analyses (nombre de jours par an)
sur les boues évacuées à destination de l'épandage agricole.

Ce tableau précise les paramètres à transmettre et les fréquences de mesures réalisées sur les boues évacuées à destination de l'épandage agricole.

Sont inscrites ici **les fréquences de mesures effectives** qui peuvent être supérieures aux fréquences réglementaires.

Toutes les mesures réalisées seront transmises même si la fréquence de mesure est supérieure à la fréquence réglementaire.

Précisions sur le mode de transmission de ces analyses :

Ces données seront transmises à l'aide des trames "001" et "002" sur le point de mesure A6.

Les trames "002" préciseront en rang 9 la "fraction analysée", à savoir le code 115 "Matière sèche du produit d'épandage".

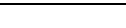
Paramètres à analyser en année de routine (selon l'arrêté du 08/01/1998)	Correspondance SANDRE		Fréquence d'analyses	Unité du paramètre (SANDRE)	
	Code	Nom		Nom unité	Code unité
Valeur agronomique					
Eléments-traces					
Composés-traces organiques					
Matière sèche (en %)		X 1307	Résidu sec à 105°C	12 pourcentage	243
Matière organique (en %)		X 1434	Matières Organiques Volatiles à haute température (M.O.V.)	6 pourcentage de poids sec : % poids sec	246
pH		X 1302	pH	6 -	-
Azote total		X 1319	Azote Kjeldahl	6 kilogramme d'azote par tonne : kg(N)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	270
Azote ammoniacal		X 1335	Ammonium	6 kilogramme d'azote par tonne : kg(N)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	270
Rapport C/N		X 2833	Rapport Carbone sur Azote	6 -	-
Phosphore total (en P2O5)		X 1350	Phosphore total	6 kilogramme d'anhydride phosphorique par tonne : kg(P2O5)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	358
Potassium total (en K2O)		X 1367	Potassium	6 kilogramme d'oxyde de potassium par tonne : kg(K2O)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	359
Calcium total (en CaO)		X 1374	Calcium	6 kilogramme d'oxyde de calcium par tonne : kg(CaO)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	364
Magnésium total (en MgO)		X 1372	Magnésium	6 kilogramme d'oxyde de magnésium par tonne : kg(MgO)/t [sous-entendu : "par tonne de MS"]	369

Cuivre (Cu)		X	X	1392	Cuivre	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Zinc (Zn)		X	X	1383	Zinc	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Bore (B)			X	1362	Bore	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Cadmium (Cd)		X		1388	Cadmium	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Chrome (Cr)		X		1389	Chrome	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Mercure (Hg)		X		1387	Mercure	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Nickel (Ni)		X		1386	Nickel	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Plomb (Pb)		X		1382	Plomb	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Sélénium (Se) (*)		X		1385	Sélénium	4	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 28	X			1239	PCB 28 (Polychlorobiphénil 28)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 52	X			1241	PCB 52 (Polychlorobiphénil 52)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 101	X			1242	PCB 101 (Polychlorobiphénil 101)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 118	X			1243	PCB 118 (Polychlorobiphénil 118)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 138	X			1244	PCB 138 (Polychlorobiphénil 138)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 153	X			1245	PCB 153 (Polychlorobiphénil 153)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
PCB 180	X			1246	PCB 180 (Polychlorobiphénil 180)	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Fluoranthène	X			1191	Fluoranthène	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Benzo(b)fluoranthène	X			1116	Benzo(b)fluoranthène	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160
Benzo(a)pyrène	X			1115	Benzo(a)pyrène	2	milligramme par kilogramme de matière sèche : mg/(kg MS)	160

(*) Analyse en année de routine uniquement pour épandages sur pâturages, si teneur > 25 mg/kg la 1ère année ou si nouvelle source de risque de contamination.

Paramètre gras et souligné

Eléments que l'agence de l'eau transmet au MEDAD pour la réponse au questionnaire européen concernant le suivi de la directive 86/278 relative aux boues d'épuration.



Nom de la station (code) : "Nogent sur Seine" (031026801000)
Date de mise à jour : 31/08/2018

Modalités de transmission des données d'autosurveillance

Destinataires	Fréquence	Format	Nom du dépôt	Lieu du dépôt	Contact - Adresse - Mail
Police de l'eau	Mensuelle (avant la fin du mois M+1)	Fichier TRAME du scénario v3	031026801000_AAAA_MM_Nogent	Sur adresse mail	DRIEE - Service Police de l'Eau : cpes.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr
Agence de l'eau Seine Normandie	Mensuelle (avant la fin du mois M+1)	Fichier TRAME du scénario v3	031026801000_AAAA_MM_Nogent	Dépôt sur DEQUADO (http://aesn.fr) et sur adresse mail	Cyrille CHASSAT chassat.cyrille@aesn.fr Tel : 03-86-65-81-50 Fax : 03-86-95-23-73
SATESE	Mensuelle	Fichier TRAME du scénario v3	031026801000_AAAA_MM_Nogent	Sur adresse mail	SATESE Gaelle FERNANDES Gaelle.Fernandes@aube.fr
Maître d'ouvrage	Mensuelle	Fichier TRAME du scénario v3	031026801000_AAAA_MM_Nogent	Sur adresse mail et au format Excel	Monsieur Le Maire Monsieur FADIN : 0325394215 Services Techniques Municipaux franck.duval@ville-nogent-sur-seine.fr

Précisions sur le contenu des TRAMES :

Trames EMT (émetteur) et DES (destinataire) :

La trame EMT doit comporter au minimum l'information du rang 2 : le code SIRET de l'émetteur.
Les autres champs de la trame EMT peuvent être vides.

La trame DES peut être vide. Si elle n'est pas vide, elle sera renseignée (en totalité ou partiellement) par les informations ci-dessous.

	Trame EMT	Trame DES
1 - Entête	EMT	DES
2 - Numéro de l'organisme	413 909 201 00027 - APE 452 B	18750009500026
3 - Nom du partenaire	SOGEA EST B.T.P.	Agence de l'Eau Seine Normandie
4 - Boîte aux lettres / Boîte postale		CS 70702
5 - Nom de l'ensemble immobilier		
6 - Rue	Rue de Mervillon	18, rue Tarbé
7 - Lieu-dit	Zone Artisanale	
8 - Ville	Vailly	SENS
9 - Code postal	10150	89 100
10 - Nom du contact	V.JOUGLAS	C.CHASSAT

Autres Trames :

Nom du champ	Valeur	Localisation dans les TRAMES
"Code de l'ouvrage [...]" (code SANDRE de la station)	31026801000	ODP, VLC, EVO et OPE : rang 3. PMO, 001 et 002 : rang 6
"Nom de l'ouvrage de dépollution"	Nogent sur Seine	ODP : rang 4
"Code SANDRE de l'exploitant du point de mesure"		PMO, 001 et 002 : rang 3
"Code SIRET de l'exploitant du point de mesure"	41390920100027	PMO, 001 et 002 : rang 4

Autres informations nécessaires :**Nom et coordonnées de l'émetteur (l'organisme du SIRET de la trame EMT) :**

Nom de l'organisme :	SOGEA EST B.T.P.
Titre :	
Ligne adresse 1 :	Zone artisanale
Ligne adresse 2 :	Rue de Mervillon
Ligne adresse 3 :	
Code postal :	10150
Ville :	Vailly
Nom du contact :	V.JOUGLAS
Téléphone 1 :	
Téléphone 2 :	
Mail :	valery.jouglas@vinci-construction.fr

Nom et coordonnées de l'exploitant (l'organisme du SIRET des trames PMO, 001 et 002) :

Nom de l'organisme :	SOGEA EST B.T.P.
Titre :	
Ligne adresse 1 :	Zone artisanale
Ligne adresse 2 :	Rue de Mervillon
Ligne adresse 3 :	
Code postal :	10150
Ville :	Vailly
Nom du contact :	M.REBOURS
Téléphone 1 :	
Téléphone 2 :	
Mèl :	maxime.rebours@vinci-construction.fr